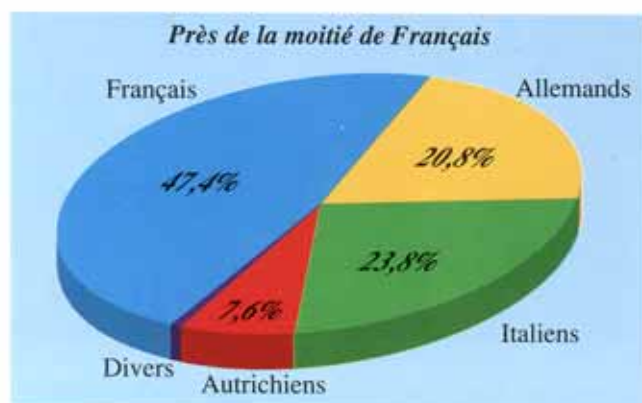


FRONTALIERS ET FRONTIÈRES

Jean-Claude CHEVAILLER, Guillaume SORDOILLET*, Pierre QUILLERY**

Selon l'Office Fédéral des Etrangers de Berne, 180 606 frontaliers travaillent en Suisse au 31 août 1990. Ce chiffre est le plus élevé jamais enregistré. La France fournit le plus fort contingent devant l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Les autres ressortissants résidant dans les zones frontalières (Espagnols, Portugais ou Grecs, mais aussi Turcs, Yougoslaves ou Tchécoslovaques) représentent moins de 0,5 %.

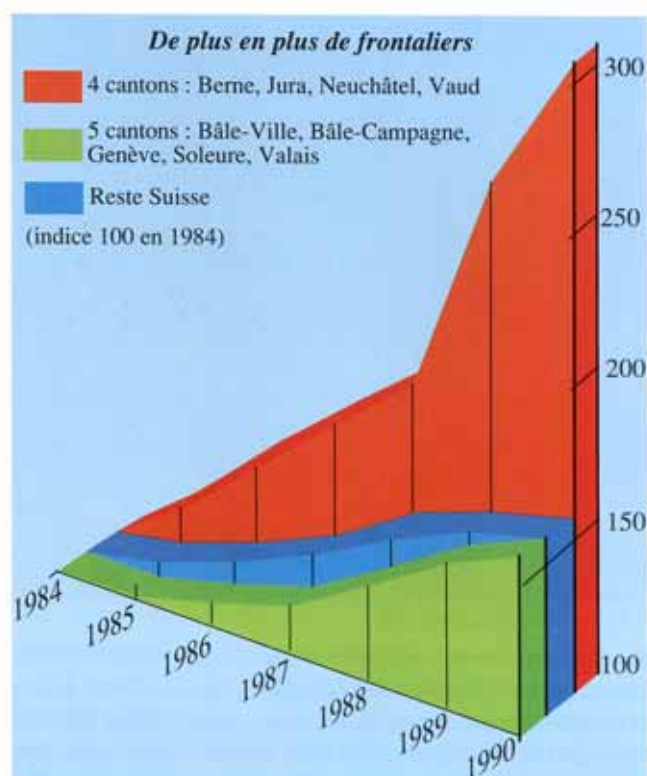


A cette date, les quatre cantons suisses limitrophes de la Franche-Comté accueillent 23 485 frontaliers. Mais tous ne viennent pas de notre région. En effet, les cantons de Berne (1 563) et du Jura (3 943) accueillent aussi des Alsaciens. Celui de Vaud (12 548) fait également appel à une main d'oeuvre de Rhône-Alpes. Seuls les frontaliers du canton de Neuchâtel (5 431) sont exclusivement francs-comtois. Dans ces cantons, le nombre de frontaliers a triplé entre 1984 et 1990, alors qu'il n'a été multiplié que par 1,5 dans les cinq autres cantons limitrophes de la France (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Genève et Valais) et dans le reste de la Suisse.

En raison d'une connaissance incomplète des autorisations délivrées par le canton de Vaud, on ne peut qu'estimer le nombre des travailleurs frontaliers francs-comtois. Nous l'évaluons à plus de 16 000 (un nombre supérieur à 17 000 n'est pas totalement exclu). L'incertitude porte sur le partage des frontaliers de Vaud entre Rhône-Alpes et Franche-Comté.

Des frontaliers francs-comtois jeunes et qualifiés

Au 30 juin 1990, le fichier de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi comportait 14 500 fiches. Leur analyse

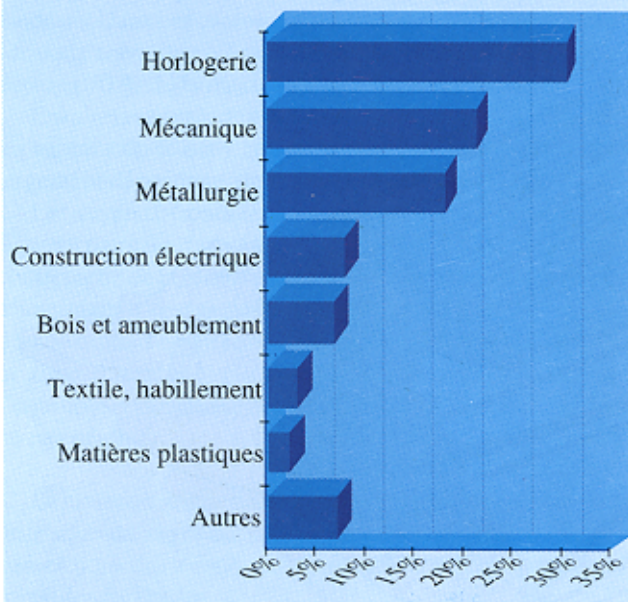


permet de dégager les grandes caractéristiques de la population des frontaliers francs-comtois. Composée en majorité d'hommes (70 %), elle est jeune : 33,5 ans d'âge moyen pour les hommes et 31 ans pour les femmes. Parmi les moins de 25 ans, les femmes (46 %) sont presque aussi nombreuses que les hommes. Les frontaliers francs-comtois sont nettement plus jeunes que l'ensemble des frontaliers français en Suisse. La différence est de deux ans pour les hommes et de quatre ans pour les femmes. Cela s'explique en grande partie par l'accroissement spectaculaire du nombre de frontaliers enregistré dans la région au cours des derniers mois. La forte concentration dans des activités du secteur secondaire contribue à cette jeunesse.

Environ 60 % des frontaliers francs-comtois travaillent dans l'industrie, 15 % dans le secteur bâtiment et génie civil et 25 % dans les services.

A l'intérieur de l'industrie, l'horlogerie devance la construction mécanique et la métallurgie. A un degré moindre, figurent la construction électrique, les activités liées au bois,

Prédominance des industries mécaniques et métallurgiques



le textile-habillement et la fabrication des matières plastiques. A l'exception de la construction automobile, absente, on retrouve toutes les spécialités de l'industrie franc-comtoise. Le franchissement de la frontière en est d'autant favorisé.

Une enquête menée sur un échantillon représentatif de 300 frontaliers fait apparaître que 25 % d'entre eux sont célibataires, 5 % divorcés ou veufs et 70 % sont mariés (ou vivent maritalement). Ces derniers ont un conjoint qui travaille en France pour la moitié d'entre eux, et en Suisse pour un quart environ. Parmi les couples concernés, 43 % n'ont pas d'enfant, 21 % en ont un seul et 27 % en ont deux. Statut de frontalier et famille nombreuse ne sont guère compatibles !

Les frontaliers francs-comtois constituent une main d'œuvre qualifiée. Environ 80 % d'entre eux possèdent un diplôme au moins équivalent au CAP et près de 10 % un diplôme d'enseignement supérieur, généralement un DUT ou un BTS. Le financement de leur formation, aussi bien initiale que continue, pose problème. D'autant qu'il apparaît qu'un quart d'entre eux est allé directement travailler en Suisse à la sortie du système de formation. Paradoxalement, un grand nombre de frontaliers occupe des postes non qualifiés. Selon les déclarations des employeurs suisses, 31 % sont ouvriers non qualifiés et 16 % employés non qualifiés.

Ils sont avant tout attirés par le salaire, environ 12 000 FF par mois en moyenne (près de la moitié d'entre eux le cite, en effet, en tête de leurs motivations), mais la crainte du chômage, l'ambiance de travail, et, pour certains d'entre eux, la reconnaissance d'une qualification, sont également pris en considération*.

Plus de frontière pour le travail

La zone que nous avons étudiée se compose de 18 cantons français et de 14 districts suisses entre lesquels s'effectuent 95 % des mouvements frontaliers.

Au nord, plus de trois mille frontaliers du Territoire de Belfort et du DUPM** travaillent, pour la plupart, dans le canton du Jura, principalement dans le district de Porrentruy.

Les cantons de Morteau (2 918) et de Pontarlier (2 670) fournissent le plus grand nombre de frontaliers de la partie médiane de l'arc jurassien.

La grande majorité de ceux de Morteau travaillent dans le canton de Neuchâtel. La seule exception notable est le district francophone de Courtelary (canton de Berne), qui accueille plus de 150 frontaliers mortuaciens. En raison de leur proximité, les districts du Locle et de La Chaux de Fonds sont les principaux bénéficiaires de cette main d'œuvre, avec des effectifs qui dépassent le millier.

Les frontaliers originaires du canton de Pontarlier sont davantage répartis entre les districts du canton de Neuchâtel, essentiellement le Val de Travers, et ceux du canton de Vaud tels que Orbe, La Vallée, Yverdon ou Grandson, pour ne citer que les plus importants.

Toujours dans la partie médiane de la zone, les cantons de Maïche et de Mouthe mettent environ un millier de frontaliers à disposition des districts suisses les plus proches.

Enfin, à l'extrémité sud de l'arc jurassien, le canton de Morez procure plus de 1700 frontaliers, quasi exclusivement aux districts de Nyon et de La Vallée.

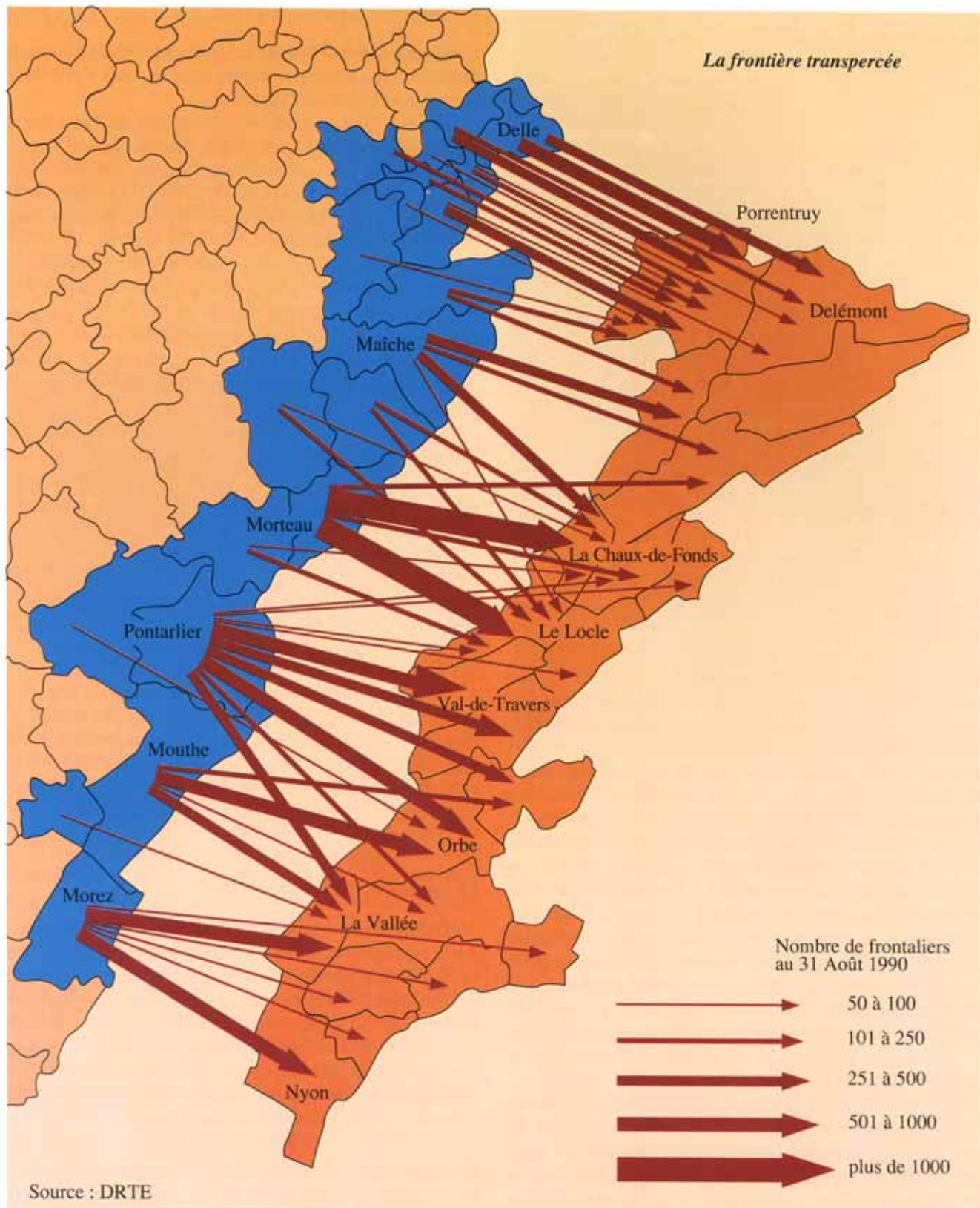
La concentration du phénomène se remarque mieux en rapportant, pour chaque commune française, le nombre de frontaliers qui y sont déclarés à la population totale. La carte fait nettement apparaître l'influence de la distance à la frontière. Et, de façon évidente, le long de celle-ci, les pourcentages les plus élevés sont enregistrés aux points de franchissement par les axes routiers.

La menace d'une fracture sociale

Cette forte concentration n'est pas sans conséquence sur le développement économique de la région. Les revenus frontaliers équivalent à plus du cinquième de la masse salariale versée par l'industrie franc-comtoise. Localement, l'importance économique du travail frontalier peut être évaluée par la part des salaires des travailleurs frontaliers dans l'ensemble des salaires du secteur privé perçus tant en France qu'en Suisse. Pour l'ensemble de la zone frontalière étudiée, ils représentent plus de 35 % de ces revenus.

* G. SORDOILLET et J.-Cl. CHEVAILLER, Frontaliers : quelque chose à déclarer, *Reflets de l'économie franc-comtoise*, n°46, INSEE, mars 1991.

** DUPM : District Urbain du Pays de Montbéliard.

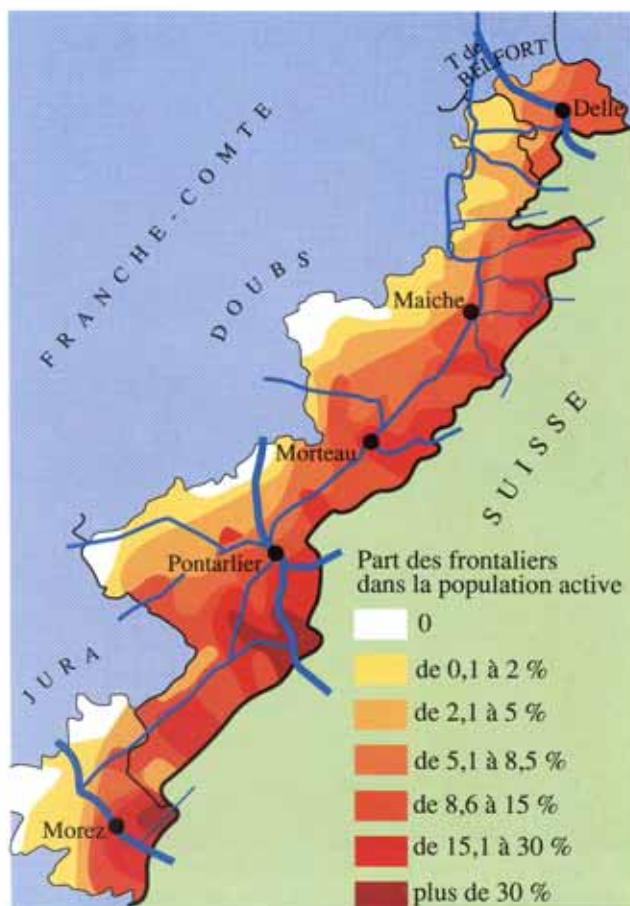
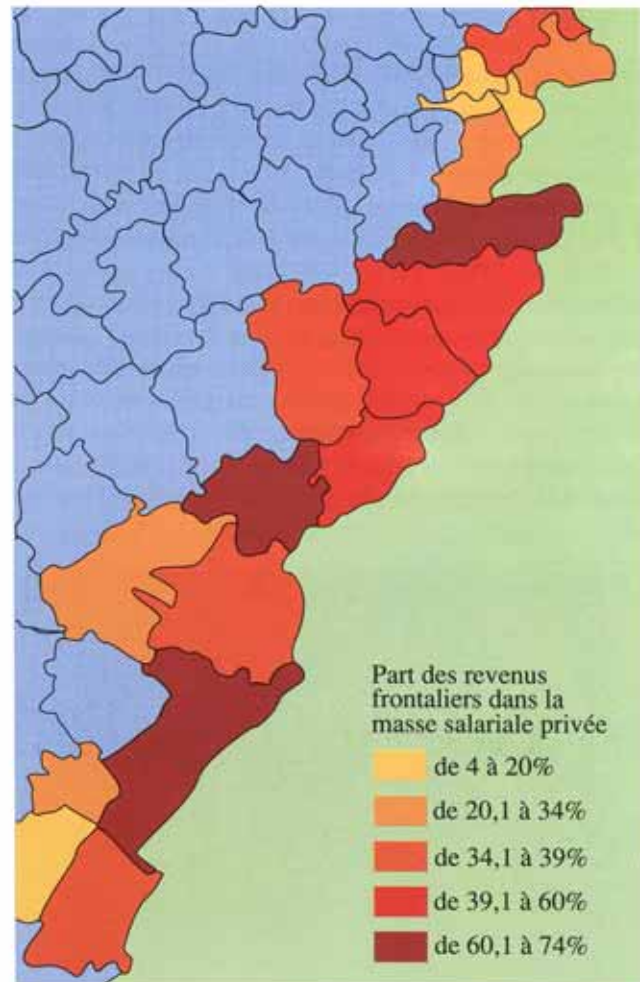


Les cantons les plus dépendants des revenus frontaliers sont ceux de Mouthe, de Montbenoit et de Saint-Hippolyte, dont le développement de l'activité locale hors agriculture demeure modeste. Dans ces cantons, plus d'un salarié du secteur privé sur deux travaille en Suisse et la part de salaires frontaliers dépasse 70 % de la masse salariale privée.

Ensuite, avec près de 40 % des salariés et 50 % des revenus, les cantons du Russey et de Morteau apparaissent eux aussi largement dépendants du travail frontalier.

Les revenus frontaliers, avec la résorption du chômage, figurent parmi les facteurs positifs du phénomène. Ils sont une contrepartie de la formation gratuite (et à perte pour la France) d'une main d'œuvre de haut niveau, de la pénurie de main d'œuvre qualifiée ou encore des problèmes de logement dans la zone française. Leur ampleur fait cependant peser sur l'équilibre économique et social une menace qu'il convient de ne pas négliger.

La juxtaposition de deux catégories de travailleurs engendre un risque de segmentation sociale. Les frontaliers peuvent passer pour des nantis aux yeux de ceux qui continuent de travailler en France.



Même si de nombreux facteurs structurels permettent de croire à la permanence du phénomène, un reflux de frontaliers provoqué par un brusque retournement de conjoncture est toujours théoriquement possible.

C'est pourquoi il importe de mettre en place des mesures qui vont dans le sens d'une régulation du flux frontalier. Dans ce cadre général, la coopération entre les autorités des deux versants de l'arc jurassien, à l'instar de ce qui se fait à Bâle ou à Genève, est vitale pour l'avenir de l'ensemble du massif. La Communauté de Travail du Jura, organisme de coopération franco-suisse, saura-t-elle relever ce défi ? ■

Les éléments de cet article sont extraits de l'étude de Jean-Claude CHEVAILLER et Guillaume SORDOILLET : "Les travailleurs frontaliers francs-comtois en Suisse", réalisée par le CETAP, à la demande du GIMM (Groupement des Industries Mécaniques, Microtechniques et connexes du Doubs) avec le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté. C'est dans le cadre de cette étude que l'informatisation du fichier des frontaliers de la DRTE a pu être conduite sous la responsabilité de Pierre QUILLERY, avec la participation de l'Université.